

Sobriété énergétique : renouvellement de l'éclairage public à Triel-sur-Seine



Le Marché Global de Performance énergétique (MGPe) poursuit son déploiement à Triel-sur-Seine. Il englobe le changement des lanternes en LED, le remplacement des mats endommagés, la mise aux normes des armoires électriques et la rénovation de carrefours à feu. La modernisation de son patrimoine lumineux est un des axes forts de la politique de sobriété énergétique conduite par la Communauté urbaine. Ce chantier répond donc aux enjeux des transitions énergétique et écologique.

Le marché global de performance sur l'éclairage public

Le marché global de performance, lancé en 2020, prévoit à l'horizon 2028 le remplacement des ampoules classiques par des LED. Il permettra d'atteindre une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 65 %. La première tranche 2021-2023 prévoit d'équiper en LED plus de 13 000 points lumineux, ce qui représente une réduction de la consommation d'électricité de l'ordre de 9 000 000 KWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de plus de 4 000 habitants. L'abaissement de la luminosité est également prévu dans ce marché, une fonctionnalité qui présente l'avantage de combiner les économies d'énergie avec la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation de la faune nocturne.

Le déploiement du MGPe à Triel-sur-Seine

Depuis le lancement du MGPe, sur les 1645 points lumineux de la commune de Triel-sur-Seine gérés par GPS&O, 1062 ont déjà été remplacés par des LED. D'ici fin 2023, 1555 points lumineux auront été changés, soit 94% du parc. Dès lors que les LED sont installées et opérationnelles, la puissance de l'éclairage nocturne baisse de 50% entre 23h et 5h du matin.

A terme, ce chantier diminuera de 64% la consommation énergétique, soit un passage de 115 KWh à 41 KWh de puissance, représentant ainsi une économie de l'ordre de 33 teqCO₂.

Parallèlement, sur les 30 armoires électriques de la commune, 10 ont été mises aux normes ces deux dernières années. Elles sont équipées d'un système de télégestion pour piloter à distance l'éclairage et la signalisation lumineuse tricolore. Ces nouveaux équipements permettent en temps réel de connaître l'état de la consommation électrique, de détecter les pannes pour intervenir plus rapidement ou encore

de couper des zones d'éclairage si besoin.

<http://www.youtube.com/watch/1Daz4SMh71Q>

Infos +

Repères

Patrimoine de la Communauté urbaine

- 60 000 points lumineux
- 242 carrefours à feux

Durée de vie

- d'une ampoule classique : 4 ans
- d'une LED : 20 ans / 100 000h

Le MGPe (2021-2028)

- Objectif de réduction de la consommation : 65%
- Montant de l'investissement : 42,2M€
- Equipement en LED de 11 606 point lumineux LED avant le marché (19.3%) ; objectif de 45 000 points lumineux LED en 2028 (environ 75% du patrimoine)

Tranche 2021-2023

- Equipement en LED de 20 000 points lumineux pour passer à 32 797 points lumineux LED soit 54.4% du parc.
- Réduction de la consommation d'énergie de 9 000 000 KWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de plus de 4 000 habitants